



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
17 juillet 2009
Français
Original: anglais

Deuxième session ordinaire de 2009

8 au 11 septembre 2009, New York

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP - Programmes de pays et questions connexes

**Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Document du projet de programme de pays relatif à
l'Ouganda**

Assistance du FNUAP proposée :	\$45 millions: des ressources ordinaires et \$15 millions par des modalités de cofinancement et autres ressources y compris les ressources ordinaires
Période de programme	Cinq ans (2010-2014)
Cycle d'assistance	Septième
Catégorie par décision 2007/42	A

Assistance proposée par domaine de base du programme

(En millions de dollars)

	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	Total
Santé et droits procréatifs	14	4	18
Population et développement	6	6	15
Égalité de sexes	9	0,6	2,1
Coordination du Programme et assistance	1	-	1
Total	30	15	45



I. Analyse de la situation

1. L'Ouganda a fait l'expérience d'une croissance économique durable au cours des 20 dernières années. Le PNB a augmenté en moyenne de 5 pour cent par an, un des taux les plus élevés en Afrique. Toutefois, la crise financière globale a fait chuter les investissements étrangers et privés ainsi que les revenus. Depuis 1997, le gouvernement met en œuvre des plans d'élimination de la pauvreté. En 2008, un plan d'évaluation de l'élimination de la pauvreté a mis en lumière un certain nombre de réalisations, notamment une stabilité macroéconomique durable qui a réduit la dette publique et l'inflation à des niveaux relativement bas. Le rapport d'évaluation a recommandé que la croissance de la population soit ralentie afin d'accélérer la transition démographique et réduire davantage la pauvreté.

2. La population, estimée à 30 millions en 2009, augmente à un taux de 3.2 pour cent par an. Cinquante-deux pour cent de la population est âgé de moins de 15 ans et 80 pour cent vit dans les campagnes. La pauvreté est passée de 45 pour cent en 1977 à 31 pour cent en 2008. Le taux total de fertilité stagne à approximativement 7 enfants par femme depuis la fin des années 1960. Vingt-cinq pour cent des adolescentes ont déjà des enfants ; ce qui conduit à des mariages prématurés, à un fort taux d'abandon scolaire et à un pourcentage élevé de mortalité maternelle (435 décès pour 100 000 naissances vivantes). Le taux de fréquence contraceptive avec des méthodes modernes est bas, 18. 5 pour cent, soit une augmentation de 4 pour cent depuis 2001. Les besoins non satisfaits de la planification familiale, qui sont estimés à 41 pour cent, augmentent. Seuls 42 pour cent des femmes accouchent avec l'aide d'un personnel hospitalier compétent. Environ 2.6 pour cent des femmes souffrent de fistule obstétrique. Approximativement 297 000 avortements à risques ont lieu chaque année ; soit une proportion de 16 avortements pour 100 grossesses. Les femmes âgées entre 15 et 20 ans comptent pour cinquante-cinq des avortements.

3. La fréquence du VIH est de 6.4 pour cent alors qu'elle était de 18 pour cent en 1992. Elle est plus élevée parmi les femmes ; de nouvelles infections apparaissent chez les couples mariés. L'utilisation des préservatifs lors de la première relation sexuelle a diminué et de moins en moins d'hommes disent qu'ils ont utilisé des préservatifs lors de leurs six dernières relations sexuelles.

4. L'accès des femmes à l'éducation, à la propriété et au processus de prise de décision est inéquitable. Toutefois, la participation des femmes dans ce domaine s'accroît. Les femmes représentent 24 pour cent des membres du gouvernement et 31 pour cent sont des parlementaires. Bien que 60 pour cent aient fait l'expérience sous certaines formes de la violence basée sur le sexe, l'accès aux moyens de prévention et à des services pour répondre à ladite violence est limité. Des pratiques traditionnelles néfastes, telle l'excision génitale nuisent aux droits des femmes, bien qu'elles soient confinées à peu de districts.

5. Le gouvernement a ratifié plusieurs politiques, plans et cadres de développement pour répondre aux attentes concernant la population, le sexe et la santé procréative. Un certain nombre de ces politiques ne sont pas pleinement diffusées et appliquées, y compris la politique nationale de la jeunesse de 2001, la politique nationale de la population révisée de 2008 et la feuille de route de 2008 qui vise à accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelle et néonatale.

6. Le gouvernement est en train d'élaborer un plan national de développement pour la période de juillet 2009 à juin 2014 sur le thème « croissance, emploi et prospérité. Le plan identifie la population comme l'une des fondations de la croissance et de la transformation. La mise en œuvre dans sa totalité du plan de paix, de relance et de développement de trois ans a commencé en juillet 2009. Il met l'accent sur la reconstruction et la reprise dans les zones touchées par le conflit et qui sont difficiles d'accès dans le nord et dans le nord-est dont les indicateurs sociaux et de développement montrent qu'elles sont les plus pauvres.

II. Coopération antérieure et enseignements tirés

7. Le programme de pays précédent a renforcé les capacités du gouvernement et des organisations de la société civile. Le programme a contribué au développement ou la révision d'un certain nombre de politiques, y compris la politique nationale de la population, la santé procréative, la stratégie de la sécurité des produits, et les politiques sur la décentralisation, la jeunesse et le genre. Le programme a intégré la notion de genre dans les projets et les politiques sectoriels. Un fort mécanisme de coordination sous les auspices du FNUAP a appuyé la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, notamment dans les zones touchées par les conflits ; ce qui crée un environnement favorable à la planification commune.

8. Des liens plus étroits avec les communautés et autres parties prenantes accroissent la visibilité du programme. Toutefois, le travail public dans plusieurs domaines ne débouche pas sur une mise en œuvre effective, ce qui souligne la nécessité d'un : a) d'un travail sélectif « en aval » pour valider des actions « en amont » ; b) le développement de capacité institutionnelle pour assurer une mise en œuvre effective. Ce but ne peut pas être atteint avec uniquement des mesures techniques. La mobilisation sociale est essentielle pour protéger et mettre en œuvre des droits.

9. Accroître l'accès à des données ventilées par genre attire l'attention politique et sociale sur les questions relatives au sexe et aux inégalités. Toutefois l'utilisation de données dans le processus de prise de décision a été limitée et a souligné la nécessité d'appuyer le suivi et d'assurer le leadership pour une gestion efficace.

10. Bien que le gouvernement ait mis en place une ligne budgétaire pour la sécurité des produits de santé procréative, cela n'a pas permis d'accroître les dépenses dans ce domaine à cause des autres priorités gouvernementales. Il est nécessaire d'élargir les partenariats pour assurer le soutien et l'appropriation des programmes par les ministères concernés et les décideurs. La nécessité de ces partenariats a augmenté dans le contexte de la nouvelle aide l'environnement et l'approche sectorielle.

III. Programme proposé

11. Le gouvernement a présidé au développement du septième programme de pays en utilisant le processus participatif dans la ligne du Cadre de l'Assistance au développement des Nations Unies (PNUAD) pour 2010-2014. L'PNUAD cherche à appuyer la capacité de l'Ouganda d'atteindre un plan de développement national qui accorde une part importante à l'équité et à l'inclusion, à la paix et à la reprise, à la population et à la croissance durable. Le programme appuie les deux objectifs de l'PNUAD, comme ils sont indiqués dans les résultats annexés et le cadre des ressources. Il contribue à la réalisation du quatrième objectif du plan national de

développement qui cherche à accroître des services sociaux de grande qualité. Il aide l'Ouganda à progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire du développement 1 (éliminer l'extrême pauvreté et la faim), 5 (améliorer la santé maternelle), 6 (lutter contre le VIH/SIDA, la malaria et autres maladies) 7 (assurer la durabilité de l'environnement) et répond au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, en tenant compte du plan stratégique du FNUAP, 2008-2013 et les cadres internationaux, y compris le Plan d'action de Maputo.

12. Le programme est aligné sur le principe de la réforme des Nations Unies de « tous uni ». Il inclut la programmation conjointe pour le VIH/SIDA, le genre, la violence basée sur le sexe, et la population et le développement. La collaboration avec la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF fera suite à des accords globaux sur la division du travail pour la santé maternelle. Le programme est encadré par des approches basées sur les droits de l'homme et qui font sa place à la culture. Il encouragera la coopération Sud-Sud et l'échange technique.

Droits et santé procréative

13. Comme exprimé dans le PNUAD, l'objectif de cette composante est le suivant : le gouvernement et la société civile, à tous les niveaux, apportent des services de haute qualité à un nombre croissant de bénéficiaires dans des zones géographiques choisies.

14. *Produit 1 : Les systèmes de santé ont été améliorés pour augmenter l'utilisation par les femmes des services de sage - femmes pour les grossesses, les accouchements et faire face aux complications qui peuvent en résulter.* Ce Produit appuiera la mise en œuvre des aspects principaux de la feuille de route de 2008 pour l'accélération de la réduction de la morbidité et de la mortalité néonatales par : a) la mobilisation des communautés et le renforcement de la communication pour les changements sociaux et de comportements, le travail avec des responsables locaux, les institutions religieuses, culturelles et professionnelles et les organisations d'appui aux femmes, et en y impliquant les hommes ; b) le renforcement des capacités du système de santé, y compris des équipes de santé de villages à appuyer la promotion de la santé, la planification des naissances, et des références pour la présence de personnel qualifié lors des accouchements et pour les soins obstétriques d'urgence ; c) le développement de capacités institutionnelles et techniques pour répartir les tâches entre les membres du personnel de santé et développer des services de qualité de sage –femmes, des soins obstétriques d'urgence et d'audits institutionnalisés sur la mortalité maternelle ; et d) la prévention et le traitement des fistules et la fourniture de soins après des avortements.

15. *Produit 2 : Des structures sociales et institutionnelles sont mobilisées pour accélérer l'utilisation des méthodes modernes de planification familiale par des femmes, des hommes et des jeunes.* Le programme mettra l'accent sur la revitalisation de la planification familiale, l'élimination de l'écart entre les besoins non satisfaits de contraception et la réduction des avortements en : a) conduisant des recherches socioculturelles sur les questions de comportement ; b) intensifiant la promotion des options et des choix dans la planification familiale, l'utilisation de la mobilisation communautaire, des groupes d'hommes, des responsables locaux, des équipes sanitaires de village et des organisations des femmes ; c) renforçant la capacité institutionnelle et technique des secteurs privés de la santé par la garantie

des options de la planification familiale, l'application des standards et des normes et en garantissant la sécurité des produits de la santé procréative ; d) appuyant l'intégration du VIH/SIDA et la santé procréative et le genre y compris la violence basée sur le sexe ; et e) mobilisant l'appui politique, social et celui des donateurs pour la planification familiale, y compris en augmentant les allocations et le budget.

16. *Produit 3 : Des choix de vie saine liés à la santé sexuelle et procréative augmentent pour les jeunes et les groupes vulnérables.* Ce Produit sera atteint par l'appui à la participation des jeunes et des groupes vulnérables à la planification, aux prises de décision et à l'action pour le développement social et en facilitant un meilleur accès à l'information et aux services. Les efforts viseront en priorité à : a) réduire les grossesses des adolescentes en encourageant les relations et des conditions saines de vies ; et b) promouvoir des changements de comportement pour prévenir le VIH et encourager des pratiques sexuelles sans risque, l'utilisation des préservatifs et la connaissance du VIH. Cet objectif peut être atteint en : a) mobilisant les enseignants et les parents pour qu'ils soutiennent un environnement scolaire sûr, y compris les services des écoles d'infirmières et l'amélioration de l'éducation sexuelle, b) demandant l'intégration de la santé procréative dans les efforts de reprise et d'urgence ; et c) appuyant la prévention du VIH parmi les jeunes, les forces armées, les travailleurs du sexe et les populations qui vivent avec le VIH/SIDA.

La population et la composante du développement

17. L'objectif de cette composante est le suivant : les institutions publiques, de la société civile et des communautés ciblées élaborent et mettent en œuvre des politiques harmonisées basées sur les droits de l'homme, des programmes et des cadres juridiques sur les dynamiques démographiques, des économies domestique, la sécurité sociale et alimentaire, l'emploi, l'environnement et les ressources naturelles pour réduire la vulnérabilité.

18. *Produit 1 : Les informations mises à jour ventilées par âge et sexe sont analysées et utilisées pour la planification du développement, la prise de décision et le suivi des progrès au niveau national et sous national.* Ce Produit sera atteint par : a) l'appui au recensement de la population et de l'habitat de 2012, aux enquêtes du groupe annuel sur les ménages, sur la démographie et la santé et aux systèmes intégrés de la gestion de l'information ; b) le développement des capacités dans la gestion des données ; c) la promotion de la connaissance et le partage de la recherche sur les questions de population et de développement ; et d) la construction des capacités pour intégrer la population, la santé procréative et le genre dans le plan de développement national.

19. *Produit 2: les responsables communautaires et les décideurs politiques sont habilités à devenir des agents de changement dans les communautés pour répondre aux défis de la population en utilisant la preuve fondée sur la recherche.* L'objectif sera atteint en : a) appuyant les partenariats et les réseaux pour la promotion et la compréhension des actions à long et à moyen terme pour répondre aux dynamiques démographiques ; b) encourageant le dialogue public sur les liens entre la croissance de la population et le développement durable entre les politiques et les décideurs politiques, les responsables religieux, culturels et d'opinion, des media et des milieux universitaires et c) développant les capacités des groupes de planification des districts, des institutions nationales et des secteurs clés.

Composante de l'égalité des sexes

20. L'objectif de cette composante est le suivant : les personnes et les communautés, notamment les plus vulnérables sont autorisées à demander l'ensemble des services sociaux.

21. *Produit 1 : La capacité des secteurs du public et de la société civile de prévenir et de gérer la violence basée sur le sexe est renforcée.* Ce Produit sera atteint par : a) l'appui aux efforts de sensibilisation, par des alliances et des partenariats de la société civile pour toucher les jeunes, les enseignants, les communautés et les fournisseurs de services ; b) l'appui à l'élaboration de politiques et à la planification basées sur l'expérimentation afin de prévenir et de répondre à la violence basée sur le sexe, y compris des systèmes de protection légaux et de soins médicaux pour les survivants, dans des situations d'urgence ; et c) le renforcement de mécanismes de coordination du gouvernement.

22. *Produit 2 : Les groupes d'hommes et de femmes font avancer les droits procréatifs et l'égalité des sexes et créent une masse critique pour la transformation sociale.* Cet objectif sera atteint par : a) l'intensification sur le plan national et sous national de la diffusion et de la compréhension des politiques et des lois ; b) le renforcement de l'efficacité des alliances qui défendent l'égalité des sexes et des droits sur tous les plans ; c) la promotion de la recherche socioculturelle et de l'action pour répondre aux traditions pratiques délétères et à des malentendus associées aux naissances, au sexe et à la santé procréative.

IV. Gestion de programme, suivi et évaluation

23. Le Ministère des finances, de la planification et du développement économique supervisera le programme avec le Ministère de la santé qui coordonnera la composante santé. Le Secrétariat de la population coordonnera la composante population et développement et le Ministère du genre, du travail et du développement social, la composante genre. Le FNUAP et le gouvernement mettront en œuvre le programme en partenariat avec les institutions gouvernementales, les Nations Unies et les organisations de la société civile ainsi que plusieurs coalitions et alliances.

24. Un plan d'action de programme de pays définira de manière plus approfondie la collaboration et les interventions. Le bureau de pays élaborera un plan de mobilisation des ressources. Le programme sera en amont au niveau national et des travaux en aval seront entrepris dans un nombre limité de districts, y compris dans le nord et nord-est pour faire émerger des éléments de preuve pour le dialogue politique. Le suivi et l'évaluation seront alignés avec le gouvernement et le PNUAD et seront harmonisés avec les mécanismes de coordination du secteur national et les mécanismes du groupe des partenaires locaux du développement.

25. Le Bureau de pays de l'Ouganda comprend un représentant, un représentant adjoint, trois assistants représentants, un chef des opérations et des membres du personnel d'appui administratif et de programme. En outre, des fonctionnels professionnels de deuxième classe, des volontaires des Nations Unies, des fonctionnaires locaux et des membres d'autres projets pourront apporter leur appui à la mise en œuvre du programme. Des experts nationaux et internationaux, des bureaux régionaux et sous régionaux de l'Afrique et le siège du FNUAP, peuvent également apporter un appui supplémentaire.

RESULTATS ET CADRE DE RESSOURCES POUR L'UGANDA

Priorités nationales: accès accru à des services sociaux de haute qualité Réalizations PNUAD en 2014, les populations vulnérables en Ouganda, notamment dans le nord, ont augmenté leur accès et leur utilisation de services sociaux de base durables de haute qualité				
Composante du programme	Réalisations, indicateurs, points de référence et cibles du programme de pays.	Produits, indicateurs, points de référence et cibles du programme de pays	Partenaires	Montant indicatif de ressources par composante de programme
Droits et santé procréative	<p>Réalisation : Le Gouvernement et la société civile à tous les niveaux dispensent des services sociaux équitables, de haute qualité à un nombre croissant de bénéficiaires dans des zones géographiques choisies</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le taux de fréquence contraceptive est passé de 24 à 34 pour cent Les besoins non satisfaits pour la planification familiale sont passés de 41 à 35 pour cent Le pourcentage de naissances assistées par un personnel compétent est passé de 42 à 70 pour cent Augmentation de vingt pour cent de l'utilisation de préservatifs lors de relations sexuelles à haut risque de 34.9 pour cent pour les femmes et 57 pour cent pour les hommes La grossesse des adolescentes est passée de 25 à 20 pour cent. 	<p>Produit 1 : Les systèmes de santé sont améliorés pour augmenter l'utilisation par les femmes des services de sages-femmes pour les soins pendant la grossesse, l'accouchement et la gestion des complications qui y sont liées</p> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de naissances dans des districts ciblés où travaillent des sages-femmes et le personnel compétent Nombre de cas de fistules obstétriques traitées avec succès dans des sites subventionnés Pourcentage d'institutions de formation de sage-femmes qui utilisent des programmes révisés <p>Produit 2 : Les structures sociales et institutionnelles sont mobilisées pour accélérer l'utilisation de méthodes modernes de planification familiale, par des femmes, des hommes et des jeunes</p> <p>Indicateur de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de centres de santé dans des districts ciblés qui fournissent au moins trois types de contraceptifs modernes Nombre de patients qui utilisent des services de planification familiale dans des districts ciblés Augmentation du pourcentage de la part gouvernementale dans les allocations 	<p>Gouvernements locaux Ministères de la défense Éducation et Sports; Genre, Travail et développement social Santé; Commission SIDA de l'Ouganda</p> <p>Organisations de la société civile Institutions culturelles; Organisations religieuses; Associations de sage-femmes; Media ; Organisations du secteur privé; Groupes de femmes</p> <p>Banque africaine pour le développement; Santé Partenaires du développement; UNICEF; Banque mondiale; OMS</p>	\$18 millions (\$14 millions des ressources ordinaires et \$4 millions des autres ressources)

Composante du programme	Réalisations, indicateurs, points de référence et cibles du programme de pays.	Produits, indicateurs, points de référence et cibles du programme de pays	Partenaires	Montant indicatif de ressources par composante de programme
		budgétaires pour les dépenses de contraceptifs <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de coalitions et d'alliances qui encouragent la santé procréative, y compris la planification familiale <u>Produit 3</u> : Des choix de vie saine liés à la santé sexuelle et procréative augmentent chez les adolescents et les groupes vulnérables <u>Indicateurs de résultats</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Les programmes révisés des écoles secondaires incorporent l'éducation sexuelle • La politique nationale de prévention du VIH inclut des droits pour les populations les plus en danger • Le pourcentage des populations les plus en danger dans les districts ciblés a accès aux services de santé procréative et de VIH/SIDA • Nombre de districts ciblés avec des plans et budgets pour des services de santé procréative et de VIH/SIDA pour les adolescents et les populations vulnérables 		
Priorités nationales : renforcer la bonne gouvernance et améliorer la sécurité humaine Réalisations du PNUAD : D'ici à 2014, le gouvernement et la société civile auront amélioré la capacité de gouvernance et la responsabilité afin de réduire les disparités géographiques, économiques et démographiques et atteindre les objectifs du Millénaire du développement				
Population et développement	<u>Réalisation</u> : Les institutions publiques et de la société civile et des communautés ciblées élaborent et mettent en œuvre des politiques basées sur les droits, des programmes et des cadres juridiques sur les dynamiques démographiques, l'économie domestique, la sécurité sociale et alimentaire, l'emploi,	<u>Produit 1</u> : Les données mises à jour sur la population ventilées par âge et sexe sont analysées et utilisées pour la planification familiale, la prise de décision et le suivi des progrès sur le plan national et sous national Indicateurs : Les données ventilées par âge et sexe recueillies par recensement et autres enquêtes nationales sont	Gouvernements locaux; Ministère du gouvernement local; Autorité nationale de la planification; Bureau du Premier ministre; Commissions parlementaires; Secrétariat de la population; Bureau des statistiques de l'Ouganda	\$11 millions (\$6 millions des ressources ordinaires et \$5 millions d'autres ressources)

Composante du programme	Réalisations, indicateurs, points de référence et cibles du programme de pays.	Produits, indicateurs, points de référence et cibles du programme de pays	Partenaires	Montant indicatif de ressources par composante de programme
	l'environnement et les ressources naturelles pour réduire la vulnérabilité <u>Indicateur</u> : Les plans cadres et budgétaires nationaux et sous nationaux incorporent des dynamiques démographiques	analysées et utilisées pour permettre de prendre des décisions à tous les niveaux <ul style="list-style-type: none"> Les instruments pour collecter les données nationales incluent des indices de mesure de la mortalité maternelle ainsi que la fréquence de la disponibilité des contraceptifs <u>Produit 2</u> : Les responsables communautaires et les responsables politiques sont encouragés à devenir des agents de changement dans leurs communautés et à répondre aux défis de la population en utilisant les preuves basées sur la recherche. <u>Indicateurs</u> : <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de districts qui allouent des fonds dans leurs budgets et les dépensent pour des questions de population en utilisant la liste de contrôle du gouvernement local Pourcentage budgétisé et mis en œuvre des interventions du plan d'action du Conseil national de la population Le Conseil national de la population et le Secrétariat de la population sont intégrés aux cadres institutionnels pour la planification nationale et les processus d'examen. 	Partenaires de développement; Programmes des Nations Unies, fonds et agences Banque mondiale Organisations de la société civile	
Priorités nationales : accès accru à des services sociaux de haute qualité				
Réalizations PNUAD d'ici 2014, les populations vulnérables en Ouganda, notamment dans le nord, auront augmenté leur accès et leur utilisation à des services sociaux de base durables et de haute qualité				
Egalité de genre	<u>Réalisation</u> : Les personnes et les communautés, notamment les plus vulnérables seront en droit de demander un ensemble complet de services sociaux <u>Indicateurs</u> :	<u>Produit 1</u> : La capacité des secteurs publics et de la société civile de prévenir et de gérer la violence basée sur le sexe est renforcée <u>Indicateurs</u> : <ul style="list-style-type: none"> Le nombre de plans et de cadres 	Gouvernements locaux ; Ministère du genre, du travail et du développement social Autorité de planification familiale Programmes des Nations Unies Organisations de la	\$15 millions (\$9 millions des ressources ordinaires et \$6 millions d'autres ressources) Total pour le programme de coordination et d'assistance : \$1 million des

<i>Composante du programme</i>	<i>Réalisations, indicateurs, points de référence et cibles du programme de pays.</i>	<i>Produits, indicateurs, points de référence et cibles du programme de pays</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif de ressources par composante de programme</i>
	<p>Mécanismes pour prévenir et réagir à la violence basée sur le sexe au plan national et sous national</p>	<p>budgetaires dans des districts ciblés qui incorporent la prévention de la violence basée sur le genre, et les interventions pour y répondre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de survivants de violence basée sur le sexe qui utilisent les services prévus à ce propos dans des districts ciblés <p><u>Produit 2</u> : Les groupes de femmes et d'hommes défendent les droits les droits procréatifs et l'égalité de sexe, et créent une masse critique pour la transformation</p> <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pourcentage de plans de districts ciblés qui incorporent les droits de procréation et l'égalité des sexes • Nombre de coalitions et d'alliances actives dans les efforts pour l'égalité des genres 	société civile	ressources ordinaires